

Communiqué de presse du 12 Mai 2016

Moustiques tigres ou vulnérants en France : la vigilance est de mise : informations exclusives sur vigilance-moustiques.com

Le 1^{er} Mai 2016, la Direction générale de la Santé a lancé dans 30 départements de métropole le plan anti-dissémination contre la dengue et le chikungunya, rebaptisé depuis l'arrivée du virus Zika « plan anti-dissémination d'arboviroses ».

Vigilance-moustiques, 1^{er} site d'information actualisée sur les moustiques en France créé en 2013, souhaite compléter cette annonce sur les 87 départements concernés par le plan de lutte contre le moustique tigre, les plans de veille et de vigilance mis en place et sur la saison des moustiques de 2013 à 2016.

Vigilance-Moustiques s'appuie notamment sur :

- Son site internet qui publie des informations exclusives et actualisées autour de :
 - La météo des moustiques,
 - La saison des moustiques
 - La carte des moustiques en France
 - La carte vidéo de la progression du moustique tigre en France : disponible bientôt sur le site www.vigilance-moustiques.com
- 2000 pharmacies sentinelles dans toute la France, sur lesquelles vigilance-moustiques s'appuient pour confirmer ou remonter des informations sur le terrain. Parmi celles-ci, un millier accueillent et relaient une campagne d'information sur le thème « moustiques comment se protéger ».

Vigilance moustiques est une société privée indépendante créée par Stéphane Robert en Janvier 2013, à partir d'un constat simple face aux réactions allergiques de sa fille aux piqûres de moustiques : " Aucun site ne rassemblait toute l'information nécessaire pour bien connaître les moustiques, savoir où il y en a, et comment s'en protéger, aussi ai-je eu l'idée d'en créer un. Un ami, directeur d'un laboratoire pharmaceutique commercialisant une marque d'anti-moustiques m'a aidé à monter la société et a soutenu le projet.

Si je l'ai imaginé au départ pour ma fille, j'ai rapidement pris conscience des incidences graves que peuvent avoir les piqûres de ces insectes, c'est pourquoi j'en ai fait un cheval de bataille citoyen ! Aujourd'hui, vigilance-moustiques est 100% indépendant et il est devenu le 1er site d'information actualisée sur les moustiques en France et dans le monde, totalisant 800.000 visiteurs uniques et 17.000 heures de consultations."

Moustique tigre 2016 : + de 90% de la France concernée par le plan de lutte

A- Une évolution constante

A l'issue de l'année 2015, 51 départements sont en vigilance rouge ou bien orange.

Le plan anti-dissémination d'arboviroses communiqué le 1er mai est mis en œuvre dans 30 départements mis en vigilance rouge, mais le moustique tigre a aussi été intercepté ponctuellement dans 21 autres départements mis en vigilance orange.

Rappel des légendes :

Vert : RAS. Veille sanitaire

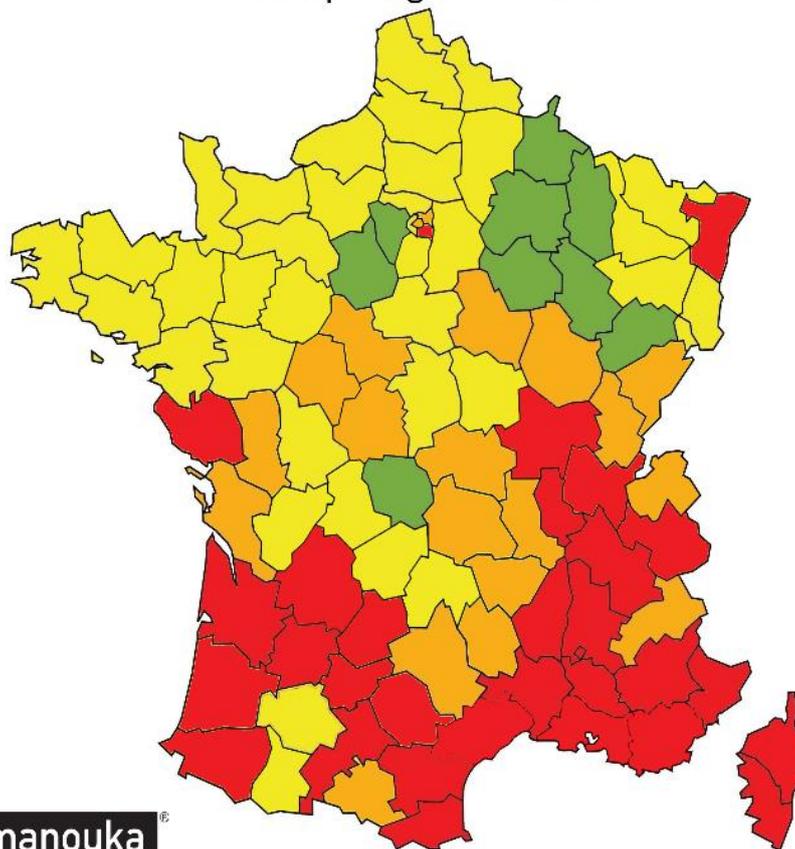
Jaune : le département a été mis en veille entomologique, afin de surveiller l'éventuelle arrivée du moustique tigre sur le territoire, à travers un dispositif de veille spécialement étudié et placé dans des zones jugées sensibles

Orange : Interception ponctuelle du moustique Tigre, au moins une fois au cours des 5 dernières années.

Rouge : moustique tigre implanté et actif. Il est impossible de l'éradiquer

Remarque : les observations démontrent que le plus souvent, un département en vigilance orange passe en vigilance rouge dans les années qui suivent.

Moustique tigre en France



manouka
L'EXPERT ANTI-MOUSTIQUES

Carte Vigilance-moustiques du moustique tigre, actualisée au 1^{er} Mai 2016.

37 départements au moins sont en vigilance jaune

Au-delà des départements en vigilance rouge et en vigilance orange, l'état met en place un dispositif de veille entomologique dans les départements susceptibles de voir apparaître le moustique tigre.

L'EID Atlantique s'est vue confiée par exemple la surveillance de 28 départements qui vont du Nord aux frontières espagnoles. Par ailleurs, un extrait de la circulaire de la DGS du 1er avril 2016 relative à la prévention et à la préparation de la réponse au risque de dissémination prévoit notamment que « le dispositif de surveillance entomologique mis en place dans les départements non classés par la Direction Générale de la Santé est systématiquement renforcé dans les départements voisins. »

Au total se sont donc au moins 87 départements qui sont impliqués dans le dispositif global.

Une prévision de l'EID (Ententes Interdépartementales de Démoustication) Atlantique annonçait une colonisation de l'ensemble du territoire en 2030. Il semble que le moustique tigre aille encore plus vite.

Le moustique Tigre colonise l'Île de France

Pour la 1ère fois, le moustique tigre est officiellement implanté et actif en Île de France (dans le Val de Marne), et intercepté ponctuellement à Paris et en Seine Saint Denis. Cette région, placée jusqu'à maintenant sous la surveillance de l'EID Med (Entente Interdépartementale de Démoustication) est d'ailleurs en train d'organiser la création de son propre EID.

La progression du moustique tigre s'accélère

+ 10 départements sont passés en vigilance rouge en 2015, contre 3 en 2013 et 2014.

De 2004 à 2010, 6 départements avaient été colonisés

De 2011 à 2015, ce sont 24 départements qui sont passés en rouge, et 21 départements sont passés en orange.

B- Des plans de veille et de vigilance

Un plan de veille sanitaire efficace

On peut reconnaître au plan mis en place par l'état une certaine efficacité. Et même si les épisodes épidémiques en métropole se multiplient depuis 2010 (2010, 2014, 2015), ceux-ci sont vite circonscrits par les mesures mises en place. Pour mieux évaluer cette efficacité, il faut se rappeler le 1er cas d'épidémie en Italie en 2007, à une époque où la dengue et le chikungunya n'étaient pas surveillés : de la fin Juin à la mi-août, l'épidémie était passée du 1er cas importé à 300 cas autochtones...

Vigilance-moustiques lance le plan de vigilance citoyenne dans les départements placés en vigilance orange

Les 30 départements placés en vigilance rouge « bénéficient » du plan anti-dissémination contre la dengue et le chikungunya (voir rappel ci-dessous), ce qui n'est pas le cas des départements placés en vigilance orange, dans lesquels seul un dispositif de veille entomologique est mis en place pour enregistrer l'arrivée éventuelle du moustique tigre.

Or dans chaque département, ce dispositif de veille est certes déployé dans les endroits stratégiques, mais il est bien-entendu impossible qu'il couvre l'ensemble du territoire.

Seule l'implication des citoyens dans cette mission de veille peut permettre de surveiller vraiment l'évolution de cette espèce sur un territoire donné. Il est donc essentiel d'informer les populations concernées du fait que leur département est en vigilance orange, et qu'ils ont un rôle clé à y jouer :

Rôle de veille du citoyen :

1-veiller à ne pas laisser d'eaux stagnantes dans leur environnement proche : vider les soucoupes sous des pots de fleur (ou mettre du sable dedans), vider et retourner les pneus seaux ou arrosoirs ainsi que tous les petits objets (jouets d'enfants...) laissés à l'extérieur , nettoyer les gouttières ou canalisations bouchées, traiter les mares avec des larvicides, recouvrir les cuves de récupération des eaux de pluie, nettoyer les replis des bâches laissées à l'extérieur, les bâches de piscine, renouveler l'eau des vases, de la gamelle du chien...de manière générale, surveiller la moindre cavité qui peut se remplir d'un peu d'eau sans pouvoir se vider naturellement. Il suffit de quelques millilitres d'eau stagnantes pour que le moustique tigre puisse y pondre ses œufs.

2-savoir identifier un moustique tigre et déclarer des cas suspects : afin d'orienter l'action des organismes en charge de la « lutte anti-vectorielle », il est essentiel de signaler la présence du moustique tigre partout où il se trouve. Pour ce faire, il faut :

-savoir à quoi ressemble grosso modo un moustique tigre : il mesure quelques millimètres de longueur, il est noir avec des rayures blanches.

-en cas d'observation d'un spécimen suspect, le prendre en photo, si possible avant de l'avoir écrasé, ou bien après l'avoir neutralisé sans l'abîmer, puis envoyer la photo à vigilance-moustiques qui l'enverra aux organismes compétents pour authentification.

3-de manière générale, signaler toute prolifération inhabituelle de moustiques à vigilance-moustiques qui se chargera de retransmettre à la commune ou bien aux organismes concernés.

C-Le moustique tigre, vecteur de la dengue, du chikungunya et dans une moindre mesure, du virus Zika !

En 2013, Le Centre National d'Expertise sur les Vecteurs (CNEV) confirmait les résultats d'une étude sur les capacités vectorielles du moustique tigre « made in France » pour transmettre la dengue et le chikungunya.

En 2016, le CNEV vient de faire état d'une nouvelle étude qui aurait démontré que ce même moustique tigre a une compétence plus faible que son cousin l'Aedes Aegypti qui sévit sur le continent Américain où le virus Zika est effectivement présent dans 23 pays.

Moustiques vulnérants en France : un fil d'alerte à suivre de 2013 à 2016

« Pluies abondantes et chaleurs pesantes, moustiques en quantité envahissantes »

Rappel : Classement vigilance-moustiques des départements à moustiques.

Depuis 2013, le site vigilance-moustiques tient le classement des départements à moustiques, c'est-à-dire le classement des départements desquels nous recevons le plus de déclarations de cas.

Certains apparaissent chaque année (Hérault, Bouches du Rhône, Var), et d'autres apparaissent pour des phénomènes exceptionnels (Loire-Atlantique...)

Classement vigilance-moustiques des départements à moustiques en 2015

- 1-Bouches-du-Rhône.
- 2-Hérault.
- 3-Var.
- 4-Pyrénées-Orientales ex-aequo avec la Haute-Garonne
- 6-Gard.
- 7-Rhône.
- 8-Gironde.
- 9-Loire-Atlantique ex-aequo avec Paris.

Plusieurs facteurs déterminent la prolifération des moustiques :

1-Un hiver doux

C'est ce qui permet aux larves de survivre à l'hiver et de vivre la saison suivante. On sait que le moustique tigre notamment est particulièrement résistant au froid.

Depuis plusieurs années, les hivers sont doux en métropole, et 2016 n'a pas échappé à la règle

2-Une séquence humidité-chaleur

Il est nécessaire que les pluies printanières, soient suivies d'une vague de chaleur de 10 jours au moins, avec des températures supérieures à 25° le jour et 15° la nuit (voir annexes : le modèle prédictif de la météo des moustiques de vigilance-moustiques).

Historique « saison des moustiques » de 2013 à 2016

2013 : date de création du dispositif de veille **vigilance-moustiques**

Hiver doux, pluies printanières généreuses entraînant de nombreuses inondations dans le Nord Est et le Sud-ouest de la France. S'en suit une brusque vague de chaleur...

La saison des moustiques commence tard, le 12 Juin 2013, avec d'innombrables cas de proliférations inhabituelles, en particulier dans le quart Nord-Est de la France.

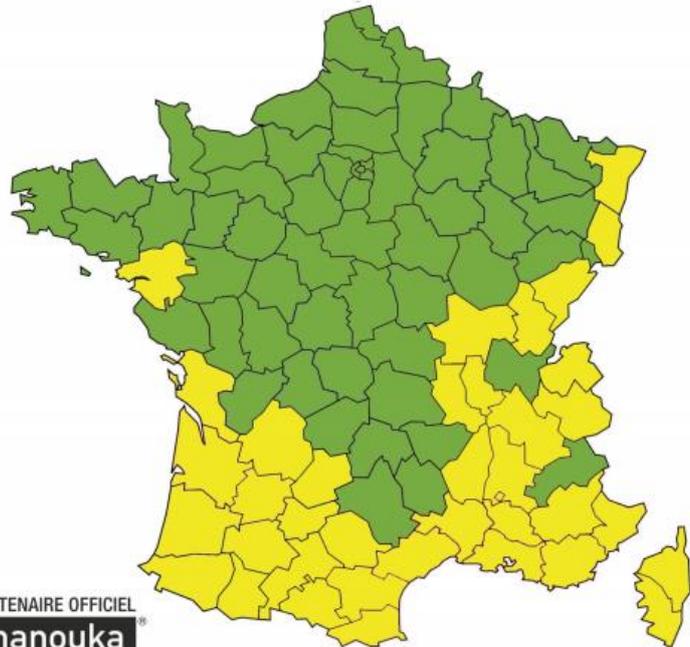
2014 : hiver doux, pluies et chaleurs suffisantes pour que la saison des moustiques démarre très tôt, le 23 Mars dans 18 départements. Pourtant, l'été sera humide et peu chaleureux, et le nombre de moustiques relativement faible pendant toute la saison.

2015 : hiver doux, pluies printanières et chaleurs suffisantes pour que la saison des moustiques démarre le 13 Mai dans 37 départements. Les pluies qui ont suivi et les chaleurs estivales importantes ont fait augmenter considérablement la quantité de moustiques enregistrées jusqu'à des cas extrêmes dans le Sud-Ouest (Gard, Hérault).

2016 : L'hiver a été doux (le plus chaud depuis 1 siècle) mais les températures enregistrées jusqu'à maintenant n'ont pas suffi pour permettre massivement aux larves de se transformer en moustiques. Il est à l'heure actuelle impossible de déterminer si les moustiques seront très nombreux cette année...ou pas.

Tout dépend maintenant des pluies et des températures de la fin du printemps et de l'été :

RV sur vigilance-moustiques.com ...



Carte Vigilance-moustiques du démarrage de la saison des moustiques du 13 Mai 2015.

Le cas particulier de la région Languedoc Roussillon

Dans cette région, le phénomène a pris une telle ampleur, accumulé avec le problème du moustique tigre enregistré dans tous les départements (tous en vigilance rouge, sauf la Lozère qui est en orange), qu'il a endommagé son potentiel touristique au cours de l'été 2015, avec de nombreuses annulations voire interruptions de séjours de vacances dues à la présence excessive de moustiques.

Dans cette région, le grand changement est politique : après une longue période où l'on parlait le moins possible de moustiques de peur d'éloigner les touristes, les élus ont pris le parti inverse et mettent la lutte anti-moustiques dans leurs priorités. Objet de leur croisade ? L'efficacité des insecticides. En 1965, l'EID (Ententes interdépartementales pour la démoustication) disposait de 11 insecticides, alors qu'il n'en a plus que 2 aujourd'hui (les autres ayant été interdits pour des raisons écologiques ou sanitaires). Restent donc le BTI (bacillus thuringiensis israelensis) pour les larves à utiliser essentiellement autour des étangs, et la deltaméthrine pour les moustiques adultes, à n'utiliser qu'en milieu urbain dans le cadre de la lutte anti-vectorielle en cas de situation d'urgence. Les Présidents du Conseil Régional et des conseils généraux de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, mais aussi des Bouches-du-Rhône et du Var se sont unis pour saisir l'Etat dans le but de modifier le cadre réglementaire et normatif, afin de relancer la recherche et disposer de nouveaux insecticides efficaces et respectueux de l'environnement.

A propos de Vigilance-moustiques :

C'est une société privée indépendante sans but lucratif. Le site [Vigilance-moustiques.com](http://www.vigilance-moustiques.com) s'adresse aux professionnels et aux particuliers qui souhaitent s'informer sur la présence des moustiques et connaître les risques liés aux piqûres. 30% des revenus nets du site sont destinés à être reversés à des organismes en charge de la lutte contre le paludisme. 30%, C'est ce qui pourrait correspondre à un bénéfice avant impôt. Vigilance moustiques à une vocation citoyenne et non une vocation à faire des profits.

Tout sur www.vigilance-moustiques.com

Service de presse :

Contacts presse : agence L'ambassade/ Self Image

Caroline Weill

Sylvie Poillevé

01.47.04.12.52

06.69.46.59.24

caroline.weill@lambassade.agency

sylvie.poilleve@lambassade.agency

ANNEXES

1- Plan anti-dissémination contre la dengue et le chikungunya rebaptisé Le plan anti-dissémination d'arboviroses depuis l'apparition du virus Zika

Du 1^{er} mai au 30 novembre, les autorités publiques (Préfecture, Agence Régionale de Santé et organismes de veille sanitaire et de santé) des départements en vigilance rouge (où le moustique tigre est implanté et actif) s'obligent à mettre en œuvre un certain nombre de mesure de veille sanitaire, de lutte anti-vectorielle et d'information des professionnels de santé et des populations.

Le plan anti-dissémination d'arboviroses prévoit notamment :

Pour la détection des cas importés

-d'inciter le public à aller voir un médecin s'ils ont des poussées de fièvre après un voyage dans un pays en situation d'épidémie

-d'inciter les médecins à faire faire au patient les analyses adaptées, et les laboratoires d'en communiquer les résultats en priorité. Si les résultats sont positifs, la personne est déclarée « cas importé » et rentre dans les statistiques de veille sanitaire.

Pour éviter les cas autochtones

-si un cas importé est confirmé, le plan prévoit d'envoyer les organismes en charge de la lutte anti-vectorielle dans le quartier d'habitation du patient, afin de faire des pulvérisations ciblées d'insecticides, afin de tuer les éventuels moustiques tigres qui pourraient s'y trouver. En effet, il s'agit d'éviter que l'un d'entre eux pique le malade et devienne ainsi vecteur potentiel du virus pour le transmettre à une personne voisine qui deviendrait alors « un cas autochtone ».

Moustiques vulnérants

Au-delà des espèces capables de transmettre des virus, il existe une quinzaine d'espèces de moustiques agressifs, avec des piqûres douloureuses avec de possibles réactions épidermiques ou dermiques (gonflements, rougeurs, démangeaisons, allergies). On les appelle « moustiques vulnérants » et ils nécessitent de plus en plus souvent une prise en charge spécifique, non prévue dans le cadre du plan national de lutte contre la dissémination d'arboviroses.

2- Rappel sur la Méthodologie d'observation de la saison des moustiques de Vigilance-moustiques

Vigilance-moustiques a développé un modèle prédictif de Météo des Moustiques, qui s'appuie sur la combinaison de trois outils, une fois la saison des pluies printanières démarrées :

- Les déclarations de cas : vigilance-moustiques reçoit des milliers de déclarations de cas qui proviennent de toute la France. Toutes sont enregistrées, mais elles ne sont publiées sur le site qu'une fois qu'elles ont été vérifiées sur le terrain.
- Les températures enregistrées : Les données observées sont celles communiquées par Météo France, autour du printemps, période à laquelle en général, on retrouve cette conjonction nécessaire humidité + chaleur : passée la saison des pluies abondantes et printanières, nous guettons donc le démarrage de la saison selon une méthodologie définie par le parasitologue, le docteur Arezki IZRI : 10 jours consécutifs avec des températures supérieures à 25° Celsius le jour et 15° Celsius la nuit. Des températures supérieures peuvent accélérer le processus, et des températures inférieures peuvent le ralentir.
- Les indications de "pharmacies sentinelles". En effet, quand la saison des moustiques a démarré dans une ville ou une région donnée, les premiers professionnels de santé informés sont les pharmaciens qui reçoivent immédiatement des demandes de leurs clients.